

Réunion du 30 septembre 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, M. Vincent DEBES, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, membres.
- Procuration(s) : M. Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à M. Serge OEHLER, M. Eric ELKOUBY ayant donné pouvoir à Mme Suzanne KEMPF, M. Denis HOMMEL ayant donné pouvoir à Mme Nicole THOMAS, Mme Martine JUNG ayant donné pouvoir à Mme Françoise BEY, Mme Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à M. Rémi BERTRAND, M. Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à M. Yves SUBLON, M. Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Mme Françoise PFERSDORFF
- Excusé(s) : M. WOLF Etienne, Mme GRAEF-ECKERT Catherine, Mme MOZZICONACCI Frédérique
- Absent(s) : Mme BUFFET Françoise, M. CARBIENER Thierry
- Ne prennent pas part au vote : M. Marc SENE
- Rapporteur : M. Yves SUBLON

**CP/2019/408
L5_2019_09_20_408**

**73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social
PDH - Proposition d'attribution d'agrément et de subvention départementale pour la création de logements locatifs sociaux**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer :

- à la SIBAR des agréments au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat, pour la construction de 3 logements PLUS collectifs situés 9, rue Rampont à BRUMATH ; pour la construction de 4 logements PLUS collectifs situés rue Principale à RANGEN ; pour la construction de 8 logements PLUS collectifs situés lotissement « Les Crécerelles » à SCHIRRHOFFEN et pour la construction de 16 logements PLUS collectifs situés rue Louis Klipfel à BARR ;
- à DOMIAL ESH des agréments et des subventions au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat et de la politique volontariste du Département pour un montant de 46 000 € pour la construction de 11 logements PLUS collectifs et de 5 logements PLAI collectifs situés impasse Berlioz à WASSELONNE, de 36 800 € pour la construction de 4 logements PLUS et 4 logements PLAI situés rue de Haguenau à SAVERNE, de 30 600 € pour la construction de 8 logements PLUS et de 3 logements PLAI situés route de Strasbourg à BISCHWILLER, des agréments pour la construction de 4 logements individuels PLUS situés 12, rue Neuve à GRIES et pour la construction de 15 logements collectifs PLUS situés 143, rue de la République à WEYERSHEIM ;
- à BATIGERE des agréments et subventions au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat et de la politique volontariste du Département pour un montant de 132 600 € pour la construction de 25 logements PLUS collectifs et de 13 logements PLAI collectifs situés 32 et 34, rue de Rohrwiller à BISCHWILLER ;
- à NEOLIA des agréments et subventions au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat et

de la politique volontariste du Département pour un montant de 110 400 € pour la construction de 17 logements PLUS collectifs et de 12 logements PLAI collectifs situés rue Albert Schweitzer à MARCKOLSHEIM.

- à la Commune de HOFFEN-LEITERSWILLER au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat et de la politique volontariste du Département pour un montant de 40 000 € pour l'acquisition-amélioration de 4 logements PLUS collectifs situés « Cité des Cadres » à HOFFEN-LEITERSWILLER.

La Commission Permanente approuve, par ailleurs, en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, les termes des conventions-type d'agrément, d'attribution et/ou de réservation de logements sociaux à conclure entre le Département, la SIBAR, DOMIAL ESH, BATIGERE, NEOLIA et la commune d'HOFFEN-LEITERSWILLER et joints en annexe.

Elle autorise en outre son président à signer le moment venu les conventions particulières à conclure sur cette base entre le Département, la SIBAR, DOMIAL ESH, BATIGERE, NEOLIA et la commune de HOFFEN-LEITERSWILLER.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 41

Vote(s) pour :	M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, M. Mathieu CAHN, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL, M. Nicolas MATT, M. Frédéric BIERRY	40
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190930-
lmc1130148-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 16/10/19